



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 207 – 9 SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**LE DR
AKINWUMI
ADESINA, REELU
A L'UNANIMITE A
LA PRESIDENCE
DU GROUPE DE
LA BAFD.**

**COVID19 : LES
ZONES URBAINES
DAVANTAGE
TOUCHEES QUE LES
ZONES RURALES EN
AFRIQUE DE L'EST.**

**LA BEI ET
AFREXIMBANK
AFFECTENT 300 M
EUR POUR SOUTENIR
LA REPOSE A LA
COVID-19 EN
AFRIQUE.**

**GUINEE-BISSAU : LE
MINISTRE DE LA PECHÉ
ANNONCE UN PLAN
D'ACTION POUR
LUTTER CONTRE LA
PECHÉ ILLICITE.**

**SERGE EKUE PREND
SES FONCTIONS EN
TANT QUE
NOUVEAU
PRESIDENT DE LA
BOAD.**

**MAURITANIE :
L'AFD ACCORDE
DEUX DONS D'UNE
VALEUR GLOBALE DE
6 M EUR AUX
SECTEURS SOCIAUX.**

**SENEGAL : LA SEN'EAU
INVESTIT PLUS DE 5
Mds FCFA POUR UN
MEILLEUR ACCES A
L'EAU DANS LA REGION
DE DAKAR.**

**ETHIOPIE :
PUBLICATION DU
PLAN DECENNAL
POUR LE TOURISME
EN ÉTHIOPIE.**

**SOUDAN :
ORGANISATION
D'UNE GRANDE
CONFERENCE
ECONOMIQUE.**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Covid19 : Évolution de la situation sanitaire en Afrique de l'ouest et dans l'océan Indien.

Cette semaine, sur la zone AOEI, le nombre de nouveaux cas déclarés continue de décroître au Kenya (+1 226), à Madagascar (+478) et pour la première fois depuis mi-août en Éthiopie (+7 812). Après une forte hausse la semaine passée, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires décroît au Soudan (+218) et au Rwanda (+506). L'OMS précise toutefois que cette tendance à la baisse, si elle est encourageante, doit être interprétée avec précaution, compte tenu de leur dépendance à la capacité de conduire des tests, ainsi qu'aux délais de transmission. Après avoir pourtant diminué la semaine passée, le nombre de nouveaux cas progresse de nouveau en Ouganda (+783 contre +590). Sur l'ensemble de la zone AOEI, le nombre de nouveaux cas recule de 26 % par rapport à la semaine passée.

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	23/8	30/8	6/9	23/8	30/8	6/9
Burundi	430	445	462	1	1	1
Comores	417	423	448	7	7	7
Djibouti	5 382	5385	5 387	60	60	60
Erythrée	306	318	330	0	0	0
Éthiopie	39 033	49 654	57 466	662	770	897
Kenya	32 118	33 794	35 020	542	572	594
Madagascar	14 277	14 791	15 269	178	190	199
Maurice	346	346	356	10	10	10
Rwanda	2 889	3 843	4 349	11	16	18
Seychelles	127	131	135	0	0	0
Somalie	3 269	3 310	3 332	93	97	98
Soudan du Sud	2 499	2 519	2 544	47	47	48
Soudan	12 682	13 189	13 407	815	823	832
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	2 166	2 756	3 539	20	28	39
Total AEOI	116 450	131 413	142 091	2 467	2 642	2 824

* Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril ; les émeutes récentes en Éthiopie ont perturbé la communication régulière sur le suivi de l'épidémie.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Covid19 : les zones urbaines davantage touchées que les zones rurales en Afrique de l'Est.

Selon le rapport *Impact of COVID-19 on livelihoods, food security & nutrition in East Africa - Urban focus* publié par UN-Habitat et le PAM en août 2020, l'insécurité alimentaire a davantage augmenté dans les villes par rapport aux campagnes depuis le début de la crise. Si cet accroissement est en partie lié à l'augmentation des prix des produits alimentaires (+5 % environ sur la période dans les principales villes de la région) et à des difficultés d'approvisionnement en produits frais comme les légumes, la viande et le poisson, la principale cause d'insécurité alimentaire est la perte des revenus des foyers urbains. Alors que 40 à 80 % des revenus des populations urbaines sont habituellement consacrés à l'alimentation, les pertes de revenus des ménages liés aux mesures de confinement et à la réduction de l'activité économique ont eu un effet direct sur l'alimentation des ménages. L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est pourrait ainsi progresser de 73 % en 2020 sous l'effet de la pandémie, touchant plus de 14 millions d'urbains.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Situation des cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest.

D'après l'OMS, en Afrique de l'Ouest, y compris la Mauritanie, on enregistre 164 964 cas confirmés, dont 26 050 cas actifs et 2 522 décès, à la date du 27 août 2020. Les pays les plus touchés dans la région sont le Nigéria avec 53 317 cas, le Ghana avec 43 841 cas et la Côte d'Ivoire avec 17 702 cas. Toutefois, en termes de cas actifs, sont en tête le Nigéria (11 580), le Sénégal (4 043) et la Gambie (2012).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le Dr Akinwumi Adesina, réélu à l'unanimité à la présidence du groupe de la BAfD.**

Le Dr Akinwumi Adesina a été réélu pour un second mandat de 5 ans à la présidence du groupe de la BAfD, le 27 août 2020. Il débutera son nouveau mandat le 1er septembre 2020. Son 1er mandat était axé sur un programme reposant sur 5 priorités de développement connues sous l'appellation « High 5 » : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique ; et améliorer la qualité de vie des populations africaines. Le Conseil des gouverneurs de la BAfD a également approuvé une augmentation de 125% du capital général de la Banque, le faisant passer de 93 Mds USD à 208 Mds USD, soit l'augmentation la plus importante jamais enregistrée dans son histoire.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Moody's maintient les notes de la Côte d'Ivoire et du Sénégal à « Ba3 ».**

L'agence de notation Moody's avait mis sous observation les notations souveraines de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, à la suite de leur participation à l'initiative de suspension du service de la dette. Les notes des deux pays (« Ba3 ») ont été maintenues à l'issue de la revue ; toutefois, la perspective de la note du Sénégal est passée de « stable » à « négative » tandis que celle de la Côte d'Ivoire est demeurée à « stable ». Concernant l'abaissement de la perspective pour le Sénégal, l'agence estime que le choc de la COVID-19 exacerbera la tendance à la hausse du fardeau de la dette sur l'économie du pays qui devrait atteindre environ 65% du PIB en 2021 contre 56% en 2019 et 325% des revenus contre 280% en 2019.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le Cap-Vert et la Sierra Leone bénéficient de l'initiative de suspension du service de la dette.**

Les représentants des pays créanciers du Club de Paris ont accepté d'accorder au Cap-Vert et à la Sierra Leone une suspension du service de la dette pour une durée déterminée, du 1er mai au 31 décembre 2020. Le Cap-Vert et la Sierra Leone deviennent ainsi respectivement les 8ème et 9ème pays d'Afrique de l'Ouest à bénéficier de l'Initiative de suspension du service de la dette G20/Club de Paris (ISSD).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **La BAfD accorde 60 M EUR au Bénin, au Togo et à la Guinée pour lutter contre la COVID-19**

La BAfD a accordé, le 24 juillet, une aide de 60,3 M EUR au Bénin (6,3 M EUR), au Togo (24,6 M EUR) et à la Guinée (29,4 M EUR), destinée au financement du programme multi-pays d'appui à la réponse à la pandémie de COVID-19 (PARCOVID-19). Ces financements sous forme d'appuis budgétaires en réponse à la crise de la COVID-19 sont constitués de prêts et de dons. Les mesures soutenues par le PARCOVID-19 seront mises en œuvre sur la période 2020-2021 et contribueront au renforcement de la capacité de dépistage, à l'amélioration de la couverture nationale en structures d'isolation des malades et à l'atténuation des effets socioéconomiques de la crise sanitaire.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **La BEI et Afreximbank affectent 300 M EUR pour soutenir la réponse à la COVID-19 en Afrique.**

La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) affecteront 300 M EUR de financements pour favoriser la résilience et le redressement des pays africains face à la pandémie de COVID-19. Au moins un quart des fonds sera réservé à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, contribuant ainsi à ce que l'Afrique tire le meilleur parti des possibilités d'une reprise verte. Une partie des fonds servira également à faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers de fournitures et équipements médicaux essentiels pour ralentir la diffusion de la COVID-19.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Deux projets approuvés par le Fonds vert pour le climat au Sénégal et en Côte d'Ivoire.**

Le Conseil du FVC a approuvé, le 21 août, le financement de 15 projets, dont un en Côte d'Ivoire et un autre au Sénégal. Le financement accordé à la Côte d'Ivoire, d'un montant de 10 M USD, servira au projet Promire (Promouvoir une production de cacao sans déforestation pour réduire les émissions en Côte d'Ivoire). Au Sénégal, le projet d'électrification rurale solaire, qui vise à alimenter 1000 villages en électricité indépendamment du réseau électrique national, a obtenu un financement de 88,9 M USD. Par ailleurs, La Banque Agricole (LBA), basée au Sénégal, a obtenu son accréditation par le FVC, lui permettant ainsi de proposer et mettre en œuvre des projets climatiques financés par le Fonds.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Garantie unique pour le transit de marchandises sur le corridor Togo-Burkina à partir du 1er octobre.**

Après l'application effective de la garantie unique entre les douanes du Burkina et de la Côte d'Ivoire en 2015, 1ère du genre dans l'espace CEDEAO, puis entre le Burkina et le Ghana en 2019, c'est au tour de la garantie unique sur le corridor Togo-Burkina de connaître une application effective. La déclaration unique permet de conduire la marchandise du port jusqu'à destination avec une seule perception à un taux de 0,5% de sa valeur CAF depuis le départ au port, si la marchandise en transit vient de l'Europe ou de l'Asie, et de 0,25% à partir des frontières burkinabè, pour les marchandises achetées au Togo, au Ghana ou en Côte d'Ivoire.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Situation des cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest.**

D'après l'OMS, en Afrique de l'Ouest (la Mauritanie incluse), on enregistre 170 513 cas confirmés cumulés, dont 23 475 cas actifs et 2589 décès, à la date du 3 septembre 2020. Les pays les plus touchés dans la région sont le Nigéria avec 54 588 cas confirmés, le Ghana avec 44 713 cas et la Côte d'Ivoire avec 18 161 cas. Toutefois, en termes de cas actifs, sont en tête le Nigéria (10 913), le Sénégal (3986) et la Gambie (1727).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Serge Ekué prend ses fonctions en tant que nouveau Président de la BOAD.**

Nommé le 18 août 2020 par le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), le béninois Serge Ekué, nouveau Président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), a officiellement pris fonction au siège de l'Institution à Lomé, le 28 août 2020. La durée de son mandat est de six années. Pour rappel, la BOAD est l'une des premières institutions communautaires de financement du développement en Afrique. Créée en 1973, elle totalise plus de 1200 projets financés dans les pays de l'UEMOA, pour un montant total de 6 235,8 Mds FCFA (9,5 Mds EUR). Ces concours ont permis de drainer dans la région, grâce aux cofinancements, des ressources d'un montant global estimé à 14 000 Mds FCFA (21,3 Mds EUR).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le rapport Doing Business de la Banque mondiale suspendu pour « irrégularités dans les données ».**

La Banque mondiale a décidé de suspendre la publication du rapport Doing Business, en raison d'irrégularités dans les données relayées dans les rapports Doing Business 2018 et 2020 (publiés respectivement en 2017 et 2019). Prévus en octobre, la publication du rapport Doing Business 2021 est donc retardée. Pour garantir « l'intégrité et l'impartialité des données » relayées par l'institution dans cette prochaine publication, ses experts vont procéder à un examen et une évaluation des changements de données portant sur les cinq derniers rapports Doing Business. En outre, un audit interne indépendant sera réalisé au niveau des processus de collecte et d'examen des données.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le marché mondial du cacao devrait connaître un excédent de 42 K tonnes en 2019/2020 selon l'ICCO.**

D'après les récentes données de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), le marché mondial du cacao devrait enregistrer un excédent de 42 kt lors de cette campagne 2019/2020, alors que les projections tablaient sur un déficit de 80 kt auparavant. Cette révision s'expliquerait par une consommation moins élevée qu'initialement prévue, notamment en raison de la pandémie de COVID-19. La consommation de cacao pour la campagne 2019/2020 pourrait ainsi connaître une baisse de 3,1% par rapport à la campagne 2018/2019. Pour rappel, la Côte d'Ivoire est de loin le premier producteur mondial de cacao, avec 2 Mt attendues cette année.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **CEMAC : Dix nouveaux actionnaires dans le capital de la BVMAC.**

Le régulateur du marché financier de la CEMAC a récemment attribué 10 agréments notamment à des institutions financières en qualité d'actionnaires de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC). Au rang de ces derniers, on peut citer Assinco Sa, Bâtir Sarl, Citibank Cameroun, la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun, la Compagnie professionnelle d'assurance du Cameroun, Financia Capital, Union Bank of Cameroon, Société générale Cameroun, Banque atlantique Cameroun et Commercial Bank Cameroun. Cette ouverture du capital rentre dans une phase d'identification et d'activation des principaux leviers de dynamisation du marché financier régional. Pour rappel le marché financier régional de la CEMAC est constitué d'un régulateur unique (la Commission de surveillance des marchés financiers (Cosumaf)), d'une bourse unique (la BVMAC) et d'un dépositaire central unique du marché logé à la BEAC.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Ouganda : La Bank of Uganda (BoU) prévoit une croissance de 3 à 4 % sur l'exercice 2020/21.

Selon son rapport de politique monétaire publié le 10 août, la croissance économique devrait se situer entre 3 et 4 % sur l'exercice 2020/21 et atteindrait 5 à 6 % en 2021/22, grâce à une reprise de la demande intérieure et extérieure, conséquences des mesures d'assouplissement du confinement, des mesures de soutien budgétaire à l'économie et de la poursuite par la banque centrale d'une politique monétaire accommodante. La croissance du crédit du secteur privé resterait cependant modérée à court terme en raison de la faible croissance économique et de l'aversion accrue au risque. Les nouveaux prêts au secteur privé ont été, au cours du 2^{ème} trimestre 2020, principalement composés d'intérêts capitalisés, conséquence des restructurations de prêt. Le crédit au secteur privé est également pénalisé par la dégradation de la qualité des actifs bancaires, liées aux difficultés et défaillances d'entreprises mais également au niveau des ménages. Les perspectives restent dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Forte progression de l'inflation.

L'inflation a atteint 143 % en glissement annuel au mois de juillet contre 136 % au mois de juin et 114 % au mois de mai. Cette augmentation est due à la progression des prix des produits alimentaires et des transports. Par ailleurs, le taux de change a connu une forte dépréciation pour atteindre 1 USD=200 SDG fin juillet, contre 1USD=144 mi-juillet.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : L'inflation reste contenue en particulier pour les ménages plus aisés.

Fin août, *Kenya National Bureau of Statistics* (KNBS) a publié les principaux agrégats économiques à fin juillet 2020. L'évolution de l'indice des prix à la consommation révèle une inflation en glissement annuel de 4,4 %, un niveau qui a décliné régulièrement depuis février 2020 (7,2 %), et qui correspond à la cible de « 5 % avec une marge de 2,5 % de part et d'autre en cas de choc », reconduite pour l'année budgétaire 2020/21 par le *National Treasury*. Pour rappel, en cas d'écart persistant par rapport à la cible, la *Central Bank of Kenya* (CBK) est tenue de préciser (i) les facteurs explicatifs de cet écart, (ii) les mesures adoptées pour le résorber et (iii) le délai attendu pour un retour à la cible. Le calcul de KNBS est décliné selon différents paniers de biens fonction du niveau de vie. Ainsi, pour les ménages dépensant moins de 46 355 KES/mois (362 EUR), l'inflation est de 5,4 %, tandis qu'elle est de 2,0 % pour les ménages dépensant plus de 184 395 KES/mois (1 442 EUR).

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cap-Vert : 20% des entreprises ont suspendu leur activité au cours du premier trimestre 2020**

Selon une étude de l'Institut national de la Statistique, 20% des entreprises ont suspendu leurs activités au cours du premier trimestre 2020, en raison de la pandémie de COVID-19. Le tourisme a été le secteur le plus touché, avec 83% des entreprises temporairement fermées. Environ 68% des entreprises interrogées ont déclaré que la pandémie avait entraîné une réduction de leur chiffre d'affaires, dont 25% une réduction de plus de 75%, et 42% ont assuré que la pandémie avait entraîné une réduction de leur masse salariale.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Sanctions et négociations entre la CEDEAO et la junte militaire après le coup d'Etat.**

Le coup d'Etat militaire survenu le 18 août 2020 a conduit à la démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta. En réaction, les chefs d'État de la CEDEAO ont annoncé, le 20 août, la fermeture des frontières des États membres de l'organisation avec le Mali et l'arrêt de tous les flux financiers et commerciaux, sauf ceux concernés les produits de première nécessité. Après une suspension de son activité pendant 3 jours, la BCEAO a rouvert ses 3 agences dans le pays. Depuis le 25 août, les transactions bancaires nationales étant rendues possibles mais les transactions internationales restent suspendues. Les négociations entre la junte au pouvoir et la CEDEAO se sont achevées le 24 août sans accord.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : L'inflation du mois juillet à +0,6% en glissement annuel.**

Selon l'institut national de la statistique malien, le taux d'inflation en juillet 2020 s'est établi à +0,6% en glissement annuel (g.a.). Cette légère hausse est tirée notamment par l'augmentation des services relatifs à la santé (+6,4% en g.a.), à l'hôtellerie et la restauration (+3,4% en g.a.) et à l'enseignement (+3,3% en g.a.). On note également une augmentation des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+2,8% en g.a.), en particulier des tubercules et des plantains (+21,2% en g.a.) et ceux des matières grasses autres que les huiles (+49,3% en g.a.). A l'inverse, les services de transports (-5,6% g.a.) et les services liés à la communication (-13,8% en g.a.).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Libéria : La CBL maintient son taux directeur à 25%.**

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale du Libéria (CBL), lors de sa séance du 19 août 2020, a décidé de maintenir son taux directeur à 25%, sur la base d'une inflation projetée à environ 17% pour le 3ème trimestre de 2020. L'économie libérienne devrait enregistrer une récession de 2,5% en 2020, reflétant une activité modérée dans les secteurs secondaire et tertiaire, malgré les prévisions d'une amélioration économique modeste au dernier trimestre de l'année. A fin juin 2020, l'inflation a ralenti à 18%, une réduction de 5,7 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Les échanges commerciaux évalués à 1,1 Md EUR au premier trimestre.**

Les échanges commerciaux de la Mauritanie avec le reste du monde sont évalués à 49,5 Mds MRU (1,1 Md EUR) au terme du 1er trimestre 2020. Ce montant représente un repli de 8,1 M par rapport au trimestre précédent, mais une hausse de 5,6% en g.a. En g.a, les importations sont restées quasi stables en s'établissant à 25,3 Mds MRU (558,1 M EUR) à fin mars 2020, tandis que les exportations ont augmenté de 12,2%, à 24,1 Mds MRU (531 M EUR). Cette évolution permet l'amélioration du déficit de la balance commerciale, à 1,2 Mds MRU (28 M EUR) au premier trimestre 2020, contre 3,8 Mds MRU (84,7 M EUR). L'Europe demeure le principal fournisseur et client avec 49,4% des importations et 52,2% des exportations.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sierre Leone : Adoption du budget supplémentaire de l'exercice 2020.**

Le 24 juillet 2020, le Parlement de la Sierra Leone a approuvé le budget supplémentaire de l'exercice 2020 proposé par le gouvernement. Les dépenses totales et les prêts nets ont été révisés à la hausse (+1 200 Mds SLL ; 104 M EUR) pour atteindre 10 500 Mds SLL (909,6 M EUR). En outre, les recettes domestiques sont attendues en baisse, de 1 100 Mds SLL (95,3 M EUR) pour se situer à 5 400 Mds SLL (467,8 M EUR) tandis que les dons et les prêts concessionnels devraient augmenter de 1 190 Mds SLL (103,1 M EUR) se hisser à 2 960 Mds SLL (256,4 M EUR).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : Prorogation des mesures de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 15 septembre prochain.**

L'Etat d'urgence sanitaire est prorogé jusqu'au 15 septembre 2020. Parmi les mesures toujours en vigueur, le port du masque de protection en public est obligatoire et la fréquentation des plages du littoral togolais est soumise à restrictions. Pour faire face à la progression du nombre de cas de COVID-19 dans la région Centrale, les autorités togolaises ont décidé, à compter du 25 août 2020 : (i) le bouclage des villes de Sokodé, Tchamba et Adjengré ; (ii) l'instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 05h00 dans les préfectures de Tchaoudjo, Tchamba et Sotouboua.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cap-Vert : S&P maintient la notation souveraine du Cap-Vert à « B », mais dégrade les perspectives.**

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a maintenu la note « B », catégorie spéculative, du Cap-Vert mais a dégradé la perspective de « stable » à « négative ». L'agence estime que les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 vont provoquer d'importants déséquilibres macroéconomiques au Cap-Vert, qui est fortement dépendant du tourisme. L'agence anticipe pour 2020 un déficit budgétaire et celui de la balance courante à deux chiffres, une contraction du PIB de 8,5% et une dette publique à 138% du PIB. La note du Cap-Vert pourrait être revue à la baisse dans les 12 à 18 prochains mois.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée-Bissau : L'inflation du mois juillet à +1,3% en glissement annuel.

Selon l'institut national de la statistique bissau-guinéen, le taux d'inflation en juillet 2020 s'est établi à +1,3% en glissement annuel (g.a.). Cette légère hausse est tirée principalement par le renchérissement des services de transports (+1,9% en g.a.) et ceux des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,7% en g.a.), dont en particulier les fruits (+14,5% en g.a.), le poisson (+6,3%) et la viande (+3,3%). A l'inverse, les services liés à la santé reculent légèrement (-0,5% g.a.). Concernant le taux d'inflation mensuel, celui-ci s'établit en juillet à -0,1%.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Le Niger assure la Présidence du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Depuis le 1er septembre 2020 et pour une durée d'un mois, la Présidence du Conseil de sécurité de l'ONU est assurée par le Niger. Au cours de ce mandat, l'instance onusienne organisera plusieurs débats dont un débat présidentiel sur « La Gouvernance mondiale Post-COVID-19 dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale ».

✉ bouqueto@afd.fr

▼ Sénégal : 286 Mds FCFA de contrats passés par l'Etat en gré à gré en 2020.

Du 1er avril 2020 au 30 juin 2020, l'Etat du Sénégal aurait passé 62% de la commande publique par entente directe, soit 286,3 Mds FCFA (436 M EUR), un record, sur un total de 465,2 Mds de FCFA (709 M EUR). Les marchés passés par appel d'offres ouvert ne représenteraient que 23% du montant global. Les appels d'offres restreints représenteraient 9% et les demandes de proposition 1% de cette commande publique.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : L'inflation ralentit à +13,3% en g.a. en juillet.

Selon l'institut de la statistique en sierra léonaise, le taux d'inflation en juillet 2020 s'est établi à +13,3% en g.a, après +14,4% le mois précédent. Les principaux postes ayant contribué à ce niveau d'inflation sont : « Aliments et boissons non-alcoolisées » (+17,3%) et « Santé » (+19%). Selon les projections du FMI, le taux d'inflation moyen annuel en 2020 devrait se situer à +15,7%.

✉ claud.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Cameroun va émettre 100 Mds FCFA supplémentaires sur le marché des capitaux en 2020.

Suite à un décret présidentiel du 2 septembre 2020, le ministre des Finances a été habilité à émettre jusqu'à 420 Mds FCFA de titres publics pour le compte de l'Etat sur le marché des capitaux de la BEAC, soit 100 Mds FCFA de plus que l'enveloppe de 320 Mds initialement prévue. Ces fonds doivent permettre de financer les dépenses du budget, et notamment celles réalisées au titre de la réponse Covid. Pour rappel, le budget de l'Etat du Cameroun a été réduit de 542 Mds FCFA dans la loi de finances rectificative de juin 2020.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Ouganda : Augmentation des taux d'intérêts pratiqués par les banques commerciales.

Malgré le maintien par la Banque centrale de son taux directeur à 7 % en juillet, les taux d'intérêt moyens des banques commerciales sont en augmentation. Les taux des prêts libellés en monnaie locale et ceux en devises sont respectivement passés de 18,8 % à 19,3 % et de 4,2 % à 5,5 %, en juin par rapport au mois précédent. Pour mémoire, invoquant l'article 39 de la loi bancaire ougandaise prescrivant des taux plancher et plafond, le gouverneur de la BoU avait, en juillet, adressé une lettre aux établissements financiers recommandant une baisse des taux. Les experts de la banque centrale souhaitent inciter la profession à mieux contrôler ses frais généraux, dont le niveau important contribuerait à la hausse des taux. Selon l'association des banques, la dégradation de la qualité des portefeuilles bancaires malgré les restructurations de prêts exerce une pression sur les taux. Cette évolution est liée à la crise sanitaire qui pèse sur la situation des entreprises. Par ailleurs, les frais généraux dépendent en partie de la taille de la banque et du type de clientèle. Les établissements prêteurs sont généralement petits avec des charges d'exploitation relativement élevées, de même que les emprunteurs, ce qui génèrent des coûts opérationnels importants.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : La Banque de Tanzanie établit de nouvelles règles sur le commerce de devises.

La BoT a publié le 6 août une circulaire enjoignant aux institutions financières et aux agences de change de respecter les nouvelles mesures révisées par le gouverneur. Ces règles ont pour but de stabiliser le marché des devises étrangères dans le pays. Elles ont abaissé le montant de la monnaie négociable minimal de 250 000 USD à 50 000 USD au cours des six prochains mois. Elles ont également limité les transactions interbancaires à un maximum de 250 000 USD par transfert. Et finalement, les banques ont interdiction d'accepter les devises des exportateurs n'ayant pas de compte chez elles. La circulaire a été accueillie favorablement par la *Tanzania Bankers Association*.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Signature de protocoles de paix à Djouba.

Le gouvernement soudanais et les groupes armés du Darfour ont paraphé, le 28 août, sept protocoles de paix relatifs aux questions de propriété foncière, à la justice, à l'indemnisation et les dédommagements des personnes affectées par les conflits, aux investissements prévus pour améliorer les conditions des nomades et des éleveurs ainsi qu'à la répartition des richesses, au partage du pouvoir et aux personnes déplacées et aux réfugiés. Le protocole relatif aux arrangements sécuritaires a été paraphé le lendemain, le 29 août, alors que le paraphe de l'accord de paix global est intervenu le 31 août. A noter cependant que deux des principaux mouvements armés, le MPLS au Kordofan du Sud et le MLS au Darfour, ont refusé de se joindre à cette signature.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ **Comores : Mise en circulation de nouveaux billets de 500 et 1000 KMF par la Banque centrale.**

La Banque centrale des Comores a annoncé le 28 août la mise en circulation à partir du 1^{er} septembre 2020 de nouvelles coupures de 500 francs comoriens (KMF) et 1000 KMF disposant de la technologie *Everfit* de la Banque de France. Ces coupures pourront circuler de manière provisoire en simultanément avec les anciens billets de même valeur. Cette décision a été prise afin de lutter contre la falsification des billets de banque, renforcer leur qualité, améliorer leur durée de vie et réduire leur propension à se salir. Le renforcement du billet de 2000 KMF est également prévu à moyenne échéance.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Seychelles : Le contexte de pandémie pèse sur la dette seychelloise.**

La sévère dégradation des indicateurs macroéconomiques du pays propulse la dette publique des Seychelles au-delà des seuils de risque élevé pour 2020 (de 59 % du PIB fin 2019 à 86 % fin 2020), entraînant sa dégradation par Fitch de BB- à B+ en mai 2020. De plus, durant la période du 31 mars au 22 avril, la roupie s'est dépréciée de 25,8 % face au dollar et de 23,5 % face à l'euro, dû à fermeture du tourisme (30 % du PIB et un tiers des recettes en devises du pays) dans le contexte de pandémie. La roupie est stable depuis. La dette publique en devise représentant, d'après le FMI, 46 % du total de la dette (dont 32 % en dollar et 11 % en euro), cette dépréciation pèsera sur le poids et le coût de la dette du pays.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Somalie : Retards attendus dans l'organisation des élections législatives et présidentielles.**

Le 25 juillet 2020, le Parlement somalien a voté une motion de censure contre le Premier Ministre Hassan Khayre, en poste depuis mars 2017. Le vice-Premier ministre, Mahdi Guled, a été nommé Premier ministre par intérim. Ce changement devrait retarder l'adoption par le gouvernement fédéral et les Etats fédérés d'un mode de scrutin et d'un calendrier électoral consensuel et pourrait menacer la poursuite des réformes économiques et de gouvernance sur lesquelles le PM Khayre était particulièrement engagé. Les élections législatives étaient attendues pour novembre 2020 et les élections présidentielles pour février 2021. Pour rappel, le gouvernement somalien s'est engagé auprès des bailleurs à organiser des élections au suffrage universel direct, adopter une constitution définitive et mettre en œuvre des réformes économiques et sécuritaires, toutefois la concrétisation de ces engagements reste timide.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Création du Fonap, un fonds dédié aux PME et PMI**

Afin de favoriser l'essor des PME/PMI, le gouvernement a créé le Fonds national d'appui aux petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (Fonap). Ce fonds a pour principaux objectifs la recherche et la mobilisation des ressources destinées au financement des PME/PMI, la facilitation de l'accès au crédit bancaire et le renforcement de leur capacité technique et managériale.

✉ bouqueto@afd.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Tanzanie : La phase 1 du chemin de fer SGR devrait être livrée fin 2020.

Selon le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa, la première phase de construction du chemin de fer à voie standard (SGR) long de 300 km, entre Dar es Salam et Morogoro, serait achevée à 87% et serait livrée d'ici fin 2020. Cette première étape, dont le coût est évalué à 1,9 Md USD, a connu un ralentissement du fait des pluies persistantes en 2019 et plus récemment en raison des contraintes opérationnelles liées à la Covid-19. Cette section SGR est exécutée par la société turque *Yapi Merkezi*, en partenariat avec la firme portugaise *Mota-Engil Africa*. En février dernier, la Tanzanie a signé un accord de facilité de 1,46 Md USD avec la *Standard Chartered Bank Tanzania* pour le financement de la 2^{ème} phase du SGR de Morogoro à Makutupora. Une fois terminée, la SGR couvrira 1 457 km de Dar es Salam jusqu'aux rives du lac Victoria, pour un coût de près de 7,5 Mds USD au cours des cinq prochaines années. Sa mise en service contribuera aux échanges commerciaux avec les pays voisins comme l'Ouganda, la Zambie, la RDC, le Rwanda et le Burundi.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Octroi d'un prêt du Trésor français de 33 MEUR pour le secteur de la santé.

Le ministre des finances du Kenya, M. Ukur Yatani, et l'ambassadrice de France au Kenya, Mme Aline Kuster-Ménager, ont signé ce matin le protocole financier octroyant un prêt du Trésor au Kenya d'un montant total de 33 MEUR, destiné à soutenir un projet dans le secteur de la santé hospitalière sur deux composantes : la santé de la mère et de l'enfant et la réponse à la pandémie de Covid-19. Le premier volet, de 16,2 MEUR, a pour objectif de renforcer les capacités du centre hospitalier universitaire de référence Moï (MTRH) d'Eldoret (nord-ouest du pays) dans les spécialités maternelles et infantiles, afin la mortalité maternelle et néonatale. Le deuxième volet, de 16,7 MEUR, se concentrera sur la réponse hospitalière à la crise de la Covid-19. Le projet équipera vingt hôpitaux publics, répartis dans dix-neuf comtés à travers le pays, pour offrir un traitement adapté aux cas critiques de Covid-19. La France fournira des équipements de réanimation, des respirateurs et des ventilateurs ainsi que des générateurs d'oxygène médical. FSE (France) et *Medionics* (Kenya) sont les deux sociétés sélectionnées par le ministère de la Santé kényan avec l'accord de la Direction générale du Trésor ; elles réaliseront l'installation, la mise en service et la maintenance des équipements, sous la supervision du ministère de la santé kényan. Elles formeront également le personnel hospitalier impliqué dans l'exploitation et la maintenance des équipements installés. Les premières livraisons d'équipements interviendront avant la fin de l'année, et s'étaleront ensuite sur deux ans.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burundi : Lancement d'un projet pour favoriser l'emploi des jeunes de 1,4 M USD.**

Le mercredi 9 septembre 2020, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la BAD - financeur du projet – et le gouvernement burundais, ont annoncé le lancement d'un projet de deux ans visant la réduction du chômage des jeunes par le renforcement des capacités et l'implication de la Diaspora. Ce projet vise à réunir la diaspora burundaise, les secteurs privé et public et les jeunes afin de fournir à ces derniers des formations, des accompagnements personnalisés et des stages. Le projet a également pour objectif de diversifier les emplois du pays qui sont aujourd'hui majoritairement concentrés dans l'agriculture, secteur qui souffre de l'épuisement des terres et de la forte croissance démographique.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Les Etats Unis annoncent la suspension d'une partie de leur aide publique au développement (APD).**

Dans le cadre des négociations sur le méga-barrage du GERD, les États-Unis ont annoncé le 27 août qu'une partie de leur aide en Éthiopie (jusqu'à 130 MUSD par an) pourrait être suspendue jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. En raison du remplissage par l'Éthiopie de la première phase du barrage sans accord préalable avec l'Égypte et le Soudan, les États-Unis ont annoncé qu'ils prévoient de suspendre leur assistance en matière de sécurité, contre-terrorisme, d'éducation et formation militaire et de lutte contre le trafic humain. Néanmoins, l'aide alimentaire, l'aide humanitaire d'urgence ou les programmes de santé contre la Covid-19 et le SIDA, ne sont pas concernés. Sur l'année budgétaire 2019/20, le pays a bénéficié de 2,9 Mds USD de dons et de prêts de sources bilatérales et multilatérales. Avec 4 Mds USD d'assistance bilatérale depuis 2015, les Etats-Unis se positionnent comme le plus gros bailleur de l'Éthiopie.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : Appui budgétaire de 75 MUSD de la Banque Mondiale en réponse à la Covid-19.**

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le décaissement d'un appui budgétaire d'urgence sous la forme d'un prêt de 75 MUSD en faveur de Madagascar. Il vise à atténuer les impacts de la crise de la Covid-19 en soutenant la mise en place de réformes renforçant l'efficacité et transparence des autorités dans leur réponse à la crise – notamment la facilitation des transferts monétaires aux populations vulnérables, le maintien de la liquidité et l'accès au crédit pour les entreprises viables ou le renforcement de la transparence de la dette. Il s'inscrit en complémentarité avec la Facilité de crédit rapide (FCR) approuvée fin juillet par le FMI pour 166 MUSD.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : Appui budgétaire de la BAD de 98 MUSD pour répondre à la pandémie.**

Le 23 juillet, le conseil d'administration de la BAD a approuvé un prêt concessionnel de 98 MUSD visant à aider le Rwanda à répondre à la pandémie de la Covid-19. Les ressources sont issues de la Facilité de réponse rapide contre la Covid-19 du Fonds africain de développement. Cet appui budgétaire contribuera ainsi i) au renforcement de système de santé afin de contenir la propagation de la Covid-19 à travers des mesures préventives, ii) à la résilience économique, avec l'apurement des arriérés dus aux fournisseurs nationaux, et iii) à atténuation de l'impact de la pandémie sur les secteurs vulnérables. Ce programme d'appui budgétaire financera partiellement le Plan national de préparation et d'intervention et le Plan de relance économique du gouvernement du Rwanda pour faire face à la crise.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Soudan du Sud : Assèchement de ses réserves de change.

Alors que la livre sud-soudanaise est en forte baisse, entraînant d'ailleurs une hausse importante de l'inflation, les autorités monétaires, selon le vice-gouverneur de la banque centrale ougandaise, Daniel Kech Pouch, ne peuvent intervenir sur le marché de change, le pays étant à court de réserves (régulièrement estimées par le FMI à moins d'un mois, voire une semaine d'importations). Cette situation s'explique avant tout par la baisse drastique des recettes pétrolières, ces dernières générant la quasi-totalité des réserves en devises (98%). Pour mémoire, lors de la création du pays en 2011, à la suite d'une guerre de sécession, le Soudan du Sud avait récupéré les trois quarts des réserves de pétrole du Soudan, avec une production de 350 000 barils par jour. Celle-ci s'étant écroulée du fait des conflits interne (120 000 en 2017/18), elle a pu revenir à 180 000 barils par jour depuis la signature d'un accord de paix en septembre 2018. Toutefois, la chute des prix du pétrole a entraîné une baisse globale des revenus. Le vice-gouverneur a indiqué que la banque centrale rencontrait des responsables de la Banque mondiale pour étudier les possibilités d'une aide qui permettrait de renforcer les réserves.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : 58 M EUR de l'AFD pour l'amélioration de la résilience au changement climatique.

Le gouvernement béninois mettra en place, grâce à un prêt de 58 M EUR de l'AFD, le Programme d'appui des villes au changement climatique (Pavicc), qui permettra d'accroître la résilience au changement climatique des villes de Cotonou, Sèmè-Kpodji, Comé et Bohicon. Il permettra à terme une meilleure gestion des eaux pluviales et une meilleure urbanisation. Le programme est scindé en 4 composantes : (i) mise en place de 48 km de caniveaux et de collecteurs d'eau et le pavage de 19,3 km de voie ; (ii) planification urbaine ; (iii) au renforcement des capacités locales et (iv) sensibilisation des municipalités et des populations. Il s'étendra jusqu'en 2023.

✉ claud.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : Création d'une école de la fibre.

A l'issue de sa réunion hebdomadaire du 19 août 2020, le conseil des ministres a autorisé la mise en œuvre d'un projet de création d'une école spécialisée dans les métiers relatifs à la fibre optique au Bénin. La décision fait suite aux recommandations du conseil des ministres du 24 décembre 2019 ; ce projet confié à Sofrecom bénéficie d'un financement du Trésor français FASEP.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : 2ème Compact signé avec le MCC pour améliorer le secteur de l'électricité.

Le MCC et le gouvernement burkinabé ont signé, le 13 août, un 2^{ème} Compact d'un montant de 450 M USD, auquel s'ajoute 50 M USD de l'Etat burkinabé. Il vise au renforcement des réglementations et des institutions, à l'amélioration des infrastructures énergétiques, à l'augmentation de la capacité de production et à la diversification des sources. Il permettra également un meilleur accès à l'électricité pour les citoyens des 2 plus grandes villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Pour rappel, le premier Compact achevé en 2014, a consisté en un investissement de 480 M USD dans l'agriculture, le foncier, la gestion de l'eau, les routes et l'éducation des filles.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cap-Vert : La Banque mondiale accorde un prêt de 25 M USD pour améliorer la gestion des entreprises publiques.**

La Banque mondiale a accordé un second prêt, de 25 M USD, au Cap-Vert pour soutenir les réformes de gestion des entreprises publiques, après un premier de 40 M USD accordé en 2019. Cette opération vise à réduire les risques budgétaires des entreprises publiques en améliorant la qualité des services délivrés et à renforcer la responsabilité et l'efficacité de la gestion financière.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : 200 K EUR de la France au Programme d'appui au cycle électoral (PACE) du PNUD.**

Le 4 août 2020, en présence du Président de la Commission électorale indépendante (CEI), l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Côte d'Ivoire ont signé un accord actant la contribution de la France au Programme d'appui au cycle électoral (PACE) du PNUD pour un montant de 200 000 EUR. Ce financement sera dédié au renforcement des capacités, notamment l'appui à la compilation, la transmission et la publication des résultats du scrutin.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : 80 M USD de la Banque mondiale pour soutenir la reprise économique après la COVID-19.**

La BM a approuvé, le 30 juillet, l'octroi d'une aide budgétaire de 80 M USD par l'IDA pour aider la Guinée à préparer la reprise économique. Ce soutien appuiera le gouvernement dans le renforcement des capacités du secteur de la santé, en facilitant l'accès au matériel médical. Ce financement servira à alléger les contraintes de liquidités des ménages et des entreprises vulnérables, tout en soutenant l'inclusion financière, par le biais de subventions, de reports de factures d'électricité et d'eau et de mesures d'allégement fiscal. Un appui visant à renforcer la gestion des finances publiques des ressources consacrées à la crise de la COVID-19 et la transparence de la dette est prévu.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Lancement du programme de transferts monétaires en faveur des populations vulnérables.**

Le gouvernement guinéen, via l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES), a lancé le 13 août un programme de transferts monétaires en faveur des populations en situation de pauvreté. L'opération concerne 240 K ménages, soit 1,5 M de Guinéens. Les versements débiteront à Conakry en faveur de plus de 17 K ménages. Pendant la 1ère phase de 6 mois, chaque ménage recevra mensuellement 250 K GNF (22 EUR). Les versements seront ensuite étendus dans 9 autres préfectures pilotes (Kindia, Forécariah, Gaoual, Dabola, Kouroussa, Kérouané, Mamou, Tougué et Beyla). La société française de biométrie IDEMIA a procédé à l'enrôlement biométrique des personnes identifiées comme bénéficiaires.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : La Banque mondiale approuve un don de 70 M USD.

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 31 juillet 2020 un don de l'association internationale de développement (IDA) d'un montant de 70 M USD afin d'aider la Mauritanie face à la pandémie de COVID-19. Le financement servira à protéger les populations vulnérables, à soutenir la relance économique des PME et à améliorer la transparence de la dette. Cette aide facilitera l'accès aux équipements médicaux, l'accès aux produits alimentaires de base, et permettra de mettre en place un mécanisme de gouvernance pour le Fonds de lutte contre la COVID-19.

 pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Un financement de 10 M USD accordé par l'ITFC en soutien contre la COVID-19.

La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) a accordé un financement de 10 M USD à la Mauritanie destiné à l'achat de médicaments et d'équipements. Ce financement « Murabaha » fait partie du plan d'assistance de l'ITFC dans le cadre de son initiative de réponse rapide contre la COVID-19 (RRI). Les équipements ciblés sont des ventilateurs ICU, des tenues et visières de protection, des gants chirurgicaux et des masques jetables. La Centrale d'Achat des Médicaments, Équipements et Consommables Médicaux (CAMEC) de la Mauritanie sera chargée de l'exécution des achats.

 pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : L'AFD accorde deux dons d'une valeur globale de 6 M EUR aux secteurs sociaux.

Le ministre de l'Economie a signé, le 5 août 2020, deux accords de financement en vertu desquels l'Agence Française de Développement consent deux dons à la Mauritanie : le premier d'un montant de 5 M EUR et le second de 1 M EUR. Le premier accord devrait aider au développement de la santé de la mère et de l'enfant ainsi que de la santé reproductive, à travers notamment un appui aux capacités des sages-femmes, la création de banques de sang et la réhabilitation du centre de transfusion sanguine à Nouakchott. Le second accord permettra d'aider 100 000 familles pauvres dans le cadre du programme de transferts d'argent.

 pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Soutien de la Banque mondiale à hauteur de 350 M USD.

A travers l'Association internationale de développement (IDA), la Banque mondiale a approuvé le 3 août 2020, un prêt et un don d'un montant global de 100 M USD (55,4 Mds FCFA) destinés à renforcer les capacités des administrations locales et la gestion du secteur extractif au Niger. D'autre part, la Banque mondiale a également octroyé un soutien budgétaire de 250 M USD pour relancer l'économie du pays et stimuler sa croissance dans un contexte dominé par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

 bouqueto@afd.fr

▼ Sierre Leone : Lancement d'un projet de 13,5 M USD pour aider les communautés touchées par Ebola.

La Banque africaine de développement (BAfD) et le gouvernement de la Sierra Leone ont procédé le 13 août au lancement du Projet de fonds d'investissement social pour le relèvement post-Ebola qui vise à soutenir 3 000 survivants et orphelins de la maladie à virus Ebola et d'autres secteurs vulnérables de la société dans le pays. Dans le cadre de ce projet, la BAfD a accordé une subvention de 13,5 M USD.

 claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : Un plan de 10 Mds FCFA pour booster la filière du palmier à huile.**

Le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a procédé, le 30 juillet 2020, à la validation du document de Programme national de développement de la filière Palmier à huile (Pndf-Ph). D'un coût global de 10 Mds FCFA (16 M EUR), ce programme s'étend sur la période 2020-2025. Il vise à améliorer la productivité des palmeraies béninoises et la mise en marché des produits du palmier à huile selon les normes de qualité et de durabilité. Pour rappel, les exportations d'huile de palme représentent moins d'1% des exportations totales du pays. Le Bénin a produit 75 K tonnes d'huile de palme en 2018 selon la FAO.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : Appel d'offres pour la mise en place de quatre centrales solaires d'une capacité totale de 9 MW.**

La Société nationale d'électricité du Burkina Faso (Sonabel) a lancé le 3 août un appel d'offres pour la mise en place de quatre centrales solaires dans le cadre du projet Yeleen. Deux des infrastructures auront une capacité combinée de 6 MW et seront implantées dans la localité de Dori. Les deux autres centrales auront des capacités de puissance respectives de 2 MW et 1 MW et seront implantées dans les villes de Diapaga et de Gaoua. Les entreprises intéressées ont jusqu'au 5 octobre pour soumettre leurs différentes propositions. Le déroulement de cette mise en concurrence bénéficie de l'appui de la Banque africaine de développement.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso: Construction du 1er satellite « made in Burkina ».**

Le 28 août, le Président burkinabé a annoncé le lancement de la phase de construction du 1^{er} satellite élaboré au Burkina Faso, Burkina-Sat1. Ce lancement fait suite à l'achèvement la construction de la station au sol, logée à l'Université Norbert-Zongo de Koudougou. Le pays serait en train d'acquérir les éléments constitutifs du satellite pour un montant de 110 M FCFA (167,6 K EUR). Les prochaines étapes devraient être le transport du satellite jusqu'à la station spatiale internationale, puis son lancement et son entretien, pour un coût estimé entre 350 et 400 M FCFA (entre 544 et 610 K EUR). Le satellite permettra, entre autres, la collecte de données pluviométriques et la mesure de l'impact du changement climatique.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : L'UE apporte une contribution au PACE et au plan de riposte national à la COVID-19.**

Le 28 août, l'Union européenne (UE) a fait un don d'équipements médicaux d'une valeur de 960 K EUR à la Côte d'Ivoire, destiné à la lutte contre la COVID-19. Parallèlement, elle a apporté une contribution au plan de riposte économique d'un montant de 9,8 Mds FCFA (15 M EUR). Quelques jours auparavant, soit le 25 août, a eu lieu la signature de la convention de contribution de l'UE au Projet d'Appui aux Elections (PACE), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'appui de l'UE, d'un montant de 656 M FCFA (1 M EUR), vise spécifiquement à soutenir le renforcement de la communication sur les opérations électorales et la participation au processus électoral.

✉ claudio.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : L'entreprise chinoise CHEC construira le 2nd terminal à conteneurs du port d'Abidjan.**

China Harbour Engineering Company (CHEC), filiale de China Communications Construction Company, a remporté le contrat de construction du 2e terminal à conteneurs du port d'Abidjan, baptisé Côte d'Ivoire Terminal (CIT). Doté d'un tirant de 18 m, sa mise en service est prévue fin 2021 et devrait mobiliser un investissement de 400 M EUR financé par le consortium APM Terminals/Bolloré dans le cadre d'une concession de 20 ans.

📧 ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : 1 Md FCFA en appui au secteur vivrier.**

Dans le cadre de l'opérationnalisation du fonds de soutien au secteur vivrier, un financement de 1 Md FCFA (1,5 M EUR) a été octroyé à l'Office d'aide à la Commercialisation des produits vivriers. Ce fonds fait partie des financements prévus par l'Etat et la Banque mondiale, en vue d'atténuer l'impact de la COVID-19 sur la commercialisation des produits vivriers. Ce concours vise à acquérir du matériel de protection et à financer la collecte des données sur le secteur du vivrier tout en assurant la disponibilité des produits. Par ailleurs, le 5 septembre prochain, il sera procédé au lancement du plan d'action "Mise en marché des produits vivriers", dans le cadre du Programme d'urgence du secteur agriculture face à la COVID-19.

📧 ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gambie : Le PNUD soutient l'industrie touristique gambienne.**

Le PNUD va aider le gouvernement gambien à fournir une assistance aux acteurs du secteur du tourisme sous la forme de transferts d'argent à destination des personnes travaillant dans le secteur informel et des employés d'entités touristiques licenciés. Un transfert d'argent unique de 50 USD (42,2 EUR) sera effectué à tous les bénéficiaires identifiés au nombre de 6572. Africell est l'agence identifiée par le PNUD pour effectuer les transferts d'argent liquide via AfriMoney. Le PNUD a ainsi versé 16,8 M GMD (275 K EUR) à l'agence Africell.

📧 Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Don de la GIZ de masques de protection et savons aux ministères éducatifs.**

Le 2 septembre 2020, en présence de l'Ambassadeur d'Allemagne, l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) a effectué un don composé de 48 000 masques de protection et de 2 569 cartons de savon aux ministères de l'éducation nationale de l'alphabétisation ainsi que de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi. Ce don s'inscrit dans le cadre de la politique de coopération allemande de lutte contre la COVID-19 en Guinée et fait suite à de précédentes donations de même nature destinées aux autorités des régions de Labé, Mamou, Faranah et Kindia.

📧 loic.peringuey@diplomatie.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Le FMI approuve la 5ème revue au titre de l'accord FEC et le décaissement de 52 M USD.**

Le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a achevé, le 2 septembre, la 5ème revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur de la République islamique de Mauritanie. Une augmentation de 28,7 M USD, portant le montant total de l'accord à 193 M USD, a également été validée afin d'apporter un soutien budgétaire à la Mauritanie face à aux effets de la pandémie de coronavirus. Ainsi, un décaissement d'un montant de 52,2 M USD va être effectué par le FMI en faveur du pays. La 6e et dernière revue du programme au titre de la FEC devrait se tenir en décembre 2020.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Le président Ghazouani annonce un programme de relance économique de 550 M EUR.**

Le président Ghazouani a annoncé, dans un discours à la nation le 2 septembre, le lancement d'un programme économique exhaustif sur fonds propres, d'une enveloppe globale de 24 Mds MRU (550 M EUR). Ce plan de relance économique est fondé sur 6 axes dont notamment : i) le renforcement des infrastructures ; ii) un soutien aux capacités des secteurs sociaux ; iii) l'appui aux secteurs productifs pour l'autosuffisance alimentaire ; iv) l'aide au secteur privé ; v) la lutte contre la désertification ; vi) l'aide à l'emploi. Le plan devrait être exécuté sur 30 mois et a pour objectif d'atténuer la récession économique, prévue à 3,2% en 2020.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : La liste des pré-qualifiés pour l'élaboration d'un plan directeur pétrolier et gazier a été annulée.**

Les autorités mauritaniennes ont annulé la pré-sélection des cabinets pour l'élaboration d'un plan directeur pétrolier et gazier mauritanien annoncée en mai. Les cabinets Enercap (France), Sofregaz (France), EPCM Holdings (Afrique du Sud) et PwC (France-Maroc) figuraient dans la liste des pré-qualifiés pour obtenir ce marché. Il est reproché à la pré-sélection de n'avoir pas pris en considération la description et les termes de références nécessaires à ce projet. Ce recrutement entre dans le cadre du Projet d'appui aux négociations du projet gazier et de renforcement des capacités institutionnelles de la Mauritanie (PADG), financé par la Banque mondiale à hauteur de 20 M USD.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : La Sen'Eau investit plus de 5 Mds FCFA pour un meilleur accès à l'eau dans la région de Dakar.**

Selon sa directrice Performance Réseau, la nouvelle société de gestion de l'exploitation et de la distribution de l'eau potable en zone urbaine et péri-urbaine (Sen'Eau) est en train de mettre en œuvre un programme de plus 5 Mds FCFA (7,6 M EUR), destiné à améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau dans la région de Dakar.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : L'UEMOA fait un don de 1,2 Md FCFA au Sénégal dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.**

L'UEMOA a consenti un don de 500 M FCFA (762 K EUR) et de milliers de masques de protection en appui aux efforts du ministère de la Santé et de l'Action sociale dans sa riposte à la pandémie de la COVID-19. Le lot d'équipements offert pour une valeur de 700 M FCFA (1 M EUR) par l'institution régionale comprendrait 421 030 masques industriels à usage multiple pour les populations et 157 490 masques chirurgicaux pour le personnel soignant.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Le FONSIIS obtient une subvention de 700 M FCFA des Etats-Unis.**

L'Agence américaine pour le commerce et le développement (USTDA) et le Fonds souverain sénégalais d'investissements stratégiques (FONSIIS) ont signé, le 28 août, un protocole accordant une subvention d'un montant de 700 M FCFA (1,2 M USD) pour le financement du réseau de pipelines de RGS S.A (Réseau Gazier du Sénégal créée par Petrosen, Senelec et Fonsis).

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Le FONSIIS renforce sa coopération avec la SFI.**

Le FONSIIS et la Société Financière Internationale (SFI, Groupe Banque Mondiale) ont procédé, le 28 août 2020, à la signature d'un protocole d'accord destiné à étendre leur coopération au secteur de la santé. Selon le directeur général du FONSIIS, les deux structures devraient co-investir avec le secteur privé dans des projets de cliniques ou d'hôpitaux privés visant à consolider le positionnement du Sénégal comme hub de services médicaux dans la région ouest-africaine.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : Le système automatisé de marquage des produits mis en œuvre dès le 1er septembre 2020.**

Le 1er septembre, le directeur de cabinet de la Primature togolaise a effectué une visite dans plusieurs sociétés où le système automatisé de marquage des produits (SAM) est devenu effectif. Déployé par le groupe suisse SICPA, ce nouveau système vise à remédier au problème de la sous-déclaration, du commerce illicite et de la contrebande. L'introduction du SAM est l'une des actions du plan stratégique 2018-2022 de l'Office togolais des recettes (OTR) pour mobiliser les recettes fiscales et douanières. Il concerne principalement les secteurs des boissons et du tabac.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : Des avancées sur le projet d'un pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa.**

Le Conseil des ministres a approuvé le 3 septembre le projet de loi autorisant la ratification d'un accord de financement pour la construction et l'exploitation d'un pont route-rail sur le fleuve Congo entre les villes de Brazzaville et de Kinshasa. Cette avancée fait suite à la signature, le 11 novembre 2019 à Johannesburg, d'un accord de coopération entre les deux pays pour la réalisation de ce projet d'intégration régionale qui devrait contribuer à l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les deux États sont assistés par la CEEAC, la BAfD et Africa50, fonds mandaté pour mobiliser les financements et piloter la procédure d'appel d'offres pour la réalisation du projet.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Madagascar : Fixation d'un prix minimum de vente et création d'un conseil national de la vanille.

Le gouvernement a fixé par arrêté du 15 juillet un prix minimum de vente pour la vanille, prix fixé à 250 USD le kilo. Le 18 juin dernier, il avait pris un arrêté portant création du Conseil national de la vanille afin de structurer l'ensemble de la filière et de conserver la position de Madagascar en tant que leader mondial de ce secteur. Ces mesures répondent à l'enjeu pour les autorités malgaches d'assurer le développement de ce secteur dans un contexte international marqué par la concurrence d'autres pays producteurs (Indonésie, Ouganda, Papouasie-Nouvelle Guinée) et par la montée en puissance de la vanille de synthèse.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Lancement d'une chaîne logistique du froid éthio-djiboutienne à destination du marché européen.

Un projet pilote de chaîne du froid par voie ferroviaire, financé par les Pays-Bas, a été lancé le 23 août. Un conteneur de 24 tonnes d'avocats a été expédié par train depuis le port sec de Modjo vers le port de Doraleh à Djibouti. Les exportations de produits périssables –fruits, légumes, fleurs- vers l'Europe pourraient atteindre 3 millions de tonnes d'ici 2030. Les Pays-Bas ont déjà fortement investi dans le secteur de la floriculture en Ethiopie, qui a exporté pour près de 200 MUSD en 2018. Par ailleurs, la production horticole fait partie des secteurs identifiés comme prioritaires par le gouvernement éthiopien. Mis en œuvre via le consortium néerlandais *Flying Swans*, ce projet participe au développement d'un réseau logistique national de chaîne du froid, qui fait lui-même partie du développement à long terme du secteur des transports prévu dans le « *10 years Perspective Plan* ».

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Erythrée : Retour des criquets pèlerins depuis le mois d'août.

En raison d'une forte saison pluviale en août, plusieurs essaims de criquets sont revenus en Érythrée. Des mesures de contrôle sont en cours pour éradiquer les essaims et les stocks de produits phytosanitaires sont suffisants pour traiter plus de 60 000 ha, d'après le Ministère de l'agriculture érythréen. Depuis janvier dernier, ce sont environ 34 000 ha qui ont été traités en Erythrée, permettant de sauver l'équivalent de 66 000 tonnes de céréales (~20 MUSD). Au total, près de 10 000 personnes affectées par l'invasion acridienne auraient par ailleurs bénéficié des soutiens financiers apportés par les différents bailleurs du plan de réponse de la FAO. D'après la FAO, le besoin de financement en Erythrée pour gérer l'invasion de criquets s'élèverait à 10,3 MUSD (sur les 231,6 MUSD appelés en Afrique de l'Est/Yémen) : à ce jour, 7,2 MUSD ont été collectés pour le pays. L'Erythrée fait partie des 9 pays touchés en Afrique de l'Est par cette invasion acridienne historique. Si la situation s'améliore au Kenya et en Ouganda, elle reste sous tension en Ethiopie et en Somalie, mais également au Yémen, foyer de réinfestation.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Une stratégie numérique pour accélérer la transformation du secteur agricole.

S'inscrivant dans le cadre de l'*Agricultural Sector Transformation and Growth Strategy* de 2019 du gouvernement, la stratégie numérique du ministère en charge de l'agriculture, intitulée *Digitization and Coordination of Kenya's Agricultural Sector Data* a été dévoilée le 28 août dernier. Plus d'une centaine de solutions numériques agricoles sont d'ores et déjà recensées au Kenya. Cette stratégie vise à promouvoir et soutenir le numérique comme voie de transformation du secteur agricole, offrant par la même de nouvelles perspectives pour l'emploi des jeunes. Elle vise une meilleure identification des agriculteurs pouvant bénéficier des systèmes de *e-voucher* (subventions aux intrants via des « bons-électroniques »), le développement du *e-conseil* pour améliorer les pratiques des agriculteurs, le renforcement du suivi des réserves alimentaires, le renforcement du suivi des prix et la mise en place d'un système d'alerte précoce, l'amélioration des performances des chaînes de valeur agricoles et la facilitation des échanges de données.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Elargissement du dispositif de e-vouchers à d'autres intrants agricoles.

Profitant du lancement de sa nouvelle stratégie numérique pour le secteur agricole, le ministère kenyan en charge de l'agriculture a annoncé sa volonté d'élargir le dispositif de *e-vouchers* à d'autres intrants agricoles pour relever le défi de la productivité agricole. Jusque-là réservé aux seuls engrais minéraux, le programme de subvention aux bons électroniques sera notamment étendu aux semences et aux produits phytosanitaires. Dans un premier temps, 200 000 petits agriculteurs de 12 comtés seront particulièrement ciblés pour leurs productions de maïs, de riz, de pommes de terre et de café. A terme, le dispositif touchera davantage d'exploitants agricoles dans un périmètre géographique étendu.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Création de l'organisation régionale « Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana »

La création de l'organisation régionale dénommée « Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana » a été annoncée au du Conseil des ministres du 19 août. L'organisation aura pour missions de coordonner les institutions et les politiques cacaoyères des deux pays afin de promouvoir leurs intérêts collectifs sur le marché international. L'accord signé prévoit la mise en œuvre de mesures déjà annoncées ou appliquées telles que l'annonce simultanée du prix au producteur le 1er octobre de chaque année ; le renforcement de la collaboration entre instituts de recherche ; ou encore la collaboration dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans le secteur du cacao.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : La production de cajou estimée à plus de 900 Kt en 2020.

Alors que la campagne 2020 de commercialisation de l'anacarde a ouvert officiellement le 6 février avec des prévisions de production de 800 Kt de noix brutes de cajou, celle-ci s'élèverait plutôt 902 Kt. Cette bonne performance s'expliquerait notamment par une meilleure maîtrise des fuites par les frontières terrestres (conséquence de la fermeture des frontières avec les pays voisins au début de la pandémie de COVID-19), de meilleures conditions agronomiques, la mise en œuvre efficace d'un nouveau système de suivi statistique et des nouvelles mesures proposées pour l'enlèvement des produits aux mains des producteurs. Au 10 août 2020, les achats cumulés ont totalisé 740,7 Kt.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Le prix d'achat du coton fixé à 300 FCFA/kg pour la campagne 2020-2021, après une production record de 490 Kt en 2019-2020.

La production ivoirienne de coton graine a enregistré un record, progressant de 469 Kt en 2018-19 à 490,4 Kt en 2019-20 (+4,5%). La superficie cultivée a augmenté de 14% (408 448 ha) et le nombre de cotonculteurs de 12% (103 336). Selon le communiqué du Conseil des ministres, ces chiffres permettent à la Côte d'Ivoire de maintenir sa position de 3ème pays africain producteur de coton, derrière le Bénin et le Mali. A l'occasion de cette annonce, le gouvernement a indiqué que le prix d'achat du coton de 1er choix serait fixé à 300 FCFA (0,46 EUR) par kg pour la prochaine campagne 2020-2021. Le prix du coton de 2ème choix est fixé à 275 FCFA/kg.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Recrutement d'entreprises pour l'aménagement de 8 109 hectares de terres agricoles.

Le Togo a lancé une procédure visant à recruter des entreprises (spécialisées) pour aménager par dessouchage 8 109 hectares de terres agricoles dans ses cinq régions économiques. Dans les détails, l'offre qui comprend 5 lots, porte sur 750 hectares de terres agricoles dans les Savanes, 2 759 hectares dans la Kara, 2 000 hectares dans la Centrale, 1 900 hectares dans la région des Plateaux et 700 hectares dans la région Maritime. L'aménagement des terres devrait entrer dans la droite ligne de la décision du gouvernement de valoriser davantage le foncier. En effet, à ce jour, sur 3,4 M d'hectares de terres agricoles disponibles, seulement 45%, soit 1,53 M d'hectares, sont valorisés.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée-Bissau : Le ministre de la Pêche annonce un plan d'action pour lutter contre la pêche illicite.

Le ministre bissau-guinéen de la Pêche a annoncé lors d'un point de presse le 29 août que le gouvernement souhaitait mettre en place un plan d'actions pour lutter efficacement contre la pêche illicite dans la zone maritime du pays. Un hélicoptère, deux patrouilleurs et des drones devraient être déployés pour surveiller nuit et jour les mouvements des navires dans les eaux bissau-guinéennes. Pour rappel, les produits de la pêche représentaient 3,2% (11,2 M USD) des exportations totales du pays en 2018, largement dominées par les exportations de noix de cajou (88,4%, soit 308,4 M USD).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Le secteur de l'élevage fait les frais des sanctions de la CEDEAO.**

La suspension des relations économiques ainsi que la fermeture des frontières entre les pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et le Mali, en raison du coup d'Etat du 18 août 2020, portent un coup dur au secteur de l'élevage malien qui vend quasiment toute sa production aux pays de la CEDEAO. Les statistiques officielles indiquent que l'élevage représentait 5,4% des recettes d'exportations du Mali en 2018 pour un montant de 108,4 Mds FCFA (165,2 M EUR). Cette situation a également entraîné une hausse du coût de certains intrants pour le secteur (aliments et compléments pour animaux) car la plupart sont importés des pays voisins.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Kenya : Dépôt d'une demande d'autorisation pour la première centrale nucléaire du pays.

L'agence en charge du développement de la filière nucléaire civil (*Kenyan Nuclear Energy Board - KNEB*) a déposé auprès de l'autorité environnementale (*National Environment Management Authority - NEMA*) une demande d'autorisation pour la construction de la première centrale nucléaire du pays. Le dossier porte sur une centrale à réacteur à eau pressurisée d'une capacité initiale de 1000 MW sur le site de Kipini dans le comté de Tana River, sélectionné parmi plusieurs sites potentiels en raison de la disponibilité d'une source d'eau pour le refroidissement et les caractéristiques géologiques. Le projet, première phase d'une centrale de capacité totale visée de 4000 MW en 2035, doit être développé en partenariat avec un acteur privé selon un schéma construction-exploitation-transfert rémunéré via un accord de rachat garanti. Le développement de cette centrale avait été repoussé à après 2030 dans le dernier plan de développement à moindre coût du système électrique compte-tenu notamment des surcapacités de production.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : La société chinoise CPTDC obtient un contrat de service de 38 MUSD sur le gaz de Songo Songo.

Le but de ce contrat est d'améliorer la production du site grâce à de nouveaux équipements permettant de faire face à la baisse de pression du réservoir. Les partenaires du champ gazier ont également garanti que le périmètre pourra répondre et soutenir l'augmentation de la demande jusqu'à la fin de l'accord de partage de la production en 2026. Le contrat de service s'élève à un montant de 38 M USD, dont 6 M ont déjà été versés à la société et 19 M seront versés avant fin 2020.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Rumeurs concernant l'augmentation des tarifs de fourniture d'électricité par Kenya Power.

Cette augmentation tarifaire s'expliquerait tout d'abord par le fait que le prix de l'électricité répercute une série de taxes qui évoluent de manière régulière, notamment le *fuel levy*, indexé sur le prix du pétrole, ou encore une répercussion de l'évolution du taux de change KES/USD. De plus, l'Autorité de Régulation de l'Energie et du Pétrole (EPRA) a autorisé *Kenya Power* à revoir ses tarifs à la consommation afin de récupérer 19,9 % des pertes système, contre 14,9 % actuellement. Les pertes système équivalent à 23 % de l'électricité achetée aux producteurs tels que *KenGen*, et sont principalement dues aux vols et pertes en réseau, liées aux infrastructures vieillissantes. Cette décision d'EPRA entraînera un coût supplémentaire global de 1,7 Mds KES (15,7 MUSD) par an, soit une augmentation du prix de détail pour les consommateurs d'environ 0,20 KES/kWh.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Installation de 650 compteurs à eau, fonctionnant à l'énergie solaire.**

RSKeWATERservices a décroché un nouveau contrat d'installation de 650 compteurs d'eau, fonctionnant à l'énergie solaire dans les districts de Dodoma et à Singida. *RSKeWATERservices* est une joint-venture entre RSK, entreprise intégrée de services environnementaux, d'ingénierie et de techniques, et *eWATERservices*, un développeur du système de distribution d'eau prépayée, utilisant la technologie mobile *eWaterPay*. *RSKeWATERservices* fournira les compteurs à eau « *eWaterpay* ». Ces équipements connectés à internet serviront à moderniser d'anciens robinets, les connectant ainsi à un portefeuille numérique et leur donnant accès à un paiement à l'usage (*pay-as-you-go*). Pour 1m³ d'eau, les utilisateurs débourseront à peine un dollar. Les recettes collectées serviront à couvrir les coûts d'accès à l'eau potable (fonctionnement et entretien des systèmes). La technologie *eWaterpay* est bien connue en Tanzanie, des compteurs à eau similaires ont été installés au nord du pays il y a deux ans.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Djibouti : Lancement des travaux de la nouvelle jetée pétrolière à Damerjog.**

Le Président djiboutien a lancé les travaux de construction d'une jetée pétrolière de 2,6 km de long sur la zone franche de *Djibouti Damerjog Industrial Development* (DDID). Cette jetée sera composée d'une zone de stockage de produits pétroliers et dérivés, ainsi que deux postes d'accostage d'une profondeur de 13,5 m et 16,5 m. Le coût du projet est estimé à 120 MUSD. L'entreprise marocaine *Somagec* sera en charge de la construction, avec l'entreprise française *Négri* en sous-traitance. La livraison est prévue pour février 2023. Le développement des 30 km² de la zone industrielle de *Damerjog*, située près du Somaliland, est piloté par le *Great Horn Investment Holding* (GHIH), placé sous l'Autorité des ports et des zones franches (APZF).

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Dynamisme des recettes d'exportations liées à l'or.**

Selon la Banque centrale tanzanienne (BoT), la valeur des exportations de biens et services a augmenté pour atteindre 9,8 Mds USD au cours de l'année se terminant en juillet 2020 contre 8,7 Mds USD au cours de la période correspondante en 2019, en raison de l'augmentation des exportations de biens. Les exportations d'or ont représenté 56 % des exportations non traditionnelles et ont augmenté de 53 % pour passer à 2,7 Mds USD, en raison de la hausse des prix sur le marché mondial. En juillet 2020, elles se sont élevées à 267 MUSD contre 129 MUSD en juillet 2019. La demande d'or ayant augmenté en raison de la baisse des prix des actifs financiers, l'or continue d'être l'un des piliers de l'économie tanzanienne.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Du nouveau sur le projet GNL en Tanzanie.**

Le directeur général de la compagnie pétrolière nationale de Tanzanie (TPDC), le Dr James Mataragio, a déclaré que les discussions avec les investisseurs dans le secteur du GNL progressent pour entamer bientôt les négociations entre le gouvernement et les sociétés pétrolières internationales sur le partage des revenus (projet estimé à 30 Mds USD). TPDC a indiqué que des compensations pour plus de 2,3 MUSD ont été versées aux villageois de la région de Lindi. En juin, le ministre de l'Énergie a déclaré au Parlement que la construction de ce projet devrait démarrer en 2022 et s'achever en 2028. La capacité de production des futures installations atteindrait 10 millions de tonnes de GNL par an.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Création d'un comité unique de suivi du développement des quatre blocs de fer de Simandou.**

Le ministre guinéen des Mines et de la géologie a créé, le 9 juillet, un comité unique de suivi du développement des blocs I à IV des gisements de fer à haute teneur du Mont Simandou, fusionnant ainsi les 2 comités préexistants, un en charge du suivi des blocs I et II, et l'autre des blocs III et IV d'autre part. La création de cette nouvelle structure vise à doter l'Etat d'un meilleur contrôle sur l'avancement des projets portés par les multinationales positionnées sur l'exploitation de ces gisements. En outre, l'Etat guinéen a obtenu du consortium SMB, exploitant des blocs I et II, que la ligne de chemin de fer que ce dernier construira pourra servir à d'autres exploitants, notamment Rio Tinto et Chinalco, positionnés sur les blocs III et IV.

✉ Loic.perinquey@diplomatie.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : Reprise prochaine de l'extraction d'or à la mine de Boungou à l'Est.**

Dix mois après l'attaque terroriste sur le site d'extraction aurifère de la mine de Boungou qui avait fait 39 morts, Endeavour Mining a annoncé la mise en place de nouvelles procédures de sécurisation afin de reprendre l'activité extractive dans les prochaines semaines, avec un objectif de 130 k à 150 k onces pour l'année 2020. Une piste d'atterrissage a ainsi été construite sur le site afin d'assurer le transport des employés par la voie des airs et des logements ont également été aménagés sur place pour le personnel.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : Hausse du prix des carburants de 5 FCFA au 1er septembre 2020.**

Un arrêté conjoint signé par le ministre en charge du Commerce et celui en charge de l'Economie informe les usagers qu'une hausse du prix du carburant à la pompe sera observée à partir du 1er septembre 2020. Ainsi, le prix du super 91 est fixé à 615 FCFA (0,94 EUR), celui du le pétrole et du gasoil à 545 FCFA (0,83 EUR) et le prix du mélange 2T à 623 FCFA (0,95 EUR) à Ouagadougou. Ces prix varient légèrement en fonction des provinces.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Hausse de 43% des recettes fiscales issues du secteur minier.**

En 2019, le secteur minier ivoirien a rapporté 94,6 Mds FCFA (144,1 MEUR) de recettes fiscales, soit une hausse de 43% par rapport à 2018. Cette performance a été soutenue par la hausse de la production d'or (+33%) et de celle du manganèse (+49,3%). Cette performance intervient dans un contexte où les pouvoirs publics mènent des réformes sur le code minier, avec notamment l'adoption d'une ordonnance mettant fin à l'exonération de l'impôt sur les bénéfices Industriels et commerciaux. Cette ordonnance qui vise à rééquilibrer le régime fiscal du secteur minier, doit permettre l'atteinte d'un objectif de recette fiscale estimée à près de 200 Mds FCFA (304,9 M EUR) en 2020.

✉ [ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr](mailto:gislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr)

▼ **Guinée : Finalisation de l'acquisition du projet aurifère Kouroussa par Hummingbird.**

Dans un communiqué en date du 2 septembre, le ministère des Mines et de la géologie a annoncé la signature d'un accord entre la société Cassidy Gold Guinée SA et la société britannique Hummingbird, pour la relance du projet d'exploitation industrielle de l'or de Kouroussa (près de Kankan, en Haute-Guinée) pour un investissement total de 100 M USD, dans l'objectif de produire 100 000 onces d'or par an. Hummingbird exploite actuellement un gisement au Mali, via sa filiale Société des Mines de Komana SA, duquel elle extrait 100 000 onces d'or par an sur une durée de 5 ans. La société britannique compte engager un programme d'exploration et de construction pour l'entrée en production en 2022.

✉ loic.perinquey@diplomatie.gouv.fr

▼ **Mali : Energy+ a obtenu 1 M USD pour l'extension de ses activités.**

Le fournisseur de solutions solaires domestiques hors réseau malien Energy+ a annoncé, le 12 août, avoir mobilisé 1 M USD auprès d'un consortium de partenaires financiers (VentureBuilder, Cordaid Investment Management et la Fondation américaine pour le développement de l'Afrique). Composé d'apports en fonds propres, de prêts et de don, ce financement permettra à Energy+ d'étendre ses activités hors réseau dans tout le pays grâce à l'expansion de ses offres prépayées et de vente au comptant via son réseau de distribution.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Acquisition de la mine de Morila par Mali Lithium.**

Le 31 août 2020, AngloGold Ashanti et Barrick Gold ont convenu de vendre leur participation (totale) de 80% dans la mine d'or de Morila, au Mali, à Mali Lithium pour un montant compris entre 22 et 27 M USD. L'acquisition est soumise à la non-objection du gouvernement et les parties prévoient l'achèvement de la transaction d'ici la fin octobre 2020. La mine d'or de Morila a produit 27 000 onces d'or en 2019.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Kodal Minerals signe un accord avec Sinohydro pour la révision du projet de Lithium Bougouni.**

Kodal Minerals a choisi l'entreprise chinoise Sinohydro comme partenaire pour le développement de son projet de lithium Bougouni. En effet, les 2 compagnies ont signé, le 1^{er} septembre, un protocole d'accord selon lequel Sinohydro mènera à ses frais une revue du plan de développement proposé pour le projet Bougouni et apportera une contribution sur les aspects achats et génie civil de l'étude de faisabilité. Aussi, Sinohydro dispose d'une période d'exclusivité de 6 mois pour réviser et conseiller sur le financement du projet. Pour rappel, l'étude de faisabilité définitive du projet Bougouni a estimé qu'il pouvait livrer 2 Mt de concentré de lithium sur une durée de vie minimale de 8,5 ans.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Kenya : Exportations d'équipements médicaux produits au Kenya par l'entreprise Revital Health Care EPZ Limited.

L'entreprise *Revital Health Care EPZ Limited*, créé en 2008 et basée à Mombasa, produit 34 types équipements médicaux à usage unique à un volume de 31 millions d'unité par mois. Cette entreprise est le premier producteur de seringue et d'aiguilles au Kenya et a bénéficié d'investissement du fonds privé de la fondation *Bill Gates*. En réponse aux besoins engendrés par la pandémie, l'entreprise a développé une capacité de production de 80 000 kits de tests Covid (*Covid 19 Viral Transport Medium*) et d'écouvillons par jour. Ces produits sont certifiés par l'OMS et l'Union Européenne. Depuis fin août 2020, elle est la seule entreprise en Afrique à exporter des équipements de protection individuelle et des écouvillons. L'entreprise a commencé à exporter ces produits vers 14 pays dont l'Ouganda, la Tanzanie, le Malawi, la Namibie et la Zambie et aurait obtenu les autorisations pour les marchés européens et américains.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : Adhésion de l'Ouganda à l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE).

L'Ouganda est, en date du 12 août dernier, devenu le 54^{ème} membre l'ITIE et son 26^{ème} membre africain. La décision d'adhérer à l'ITIE avait été adoptée en janvier 2019 et la demande formelle présentée en juillet 2020. L'Ouganda s'engage ainsi à communiquer publiquement des informations relatives aux contrats, aux bénéficiaires effectifs, aux revenus perçus et aux paiements. Selon le ministre ougandais des Finances, Matia Kasaija, cette adhésion devrait permettre de renforcer la collecte des impôts, d'améliorer le climat d'investissement, d'améliorer la confiance entre les intervenants du secteur et d'aider à créer une chaîne de valeur durable. L'Ouganda possède des réserves évaluées à 6,5 milliards de barils de pétrole, dont entre 1,4 et 1,7 milliard sont commercialement viables, et plusieurs ressources minières, dont le fer, l'or, le cuivre, le cobalt et le calcaire.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Malbaza cement ouvre une nouvelle carrière et Kao Ciment obtient son agrément à l'investissement.

La société nigérienne Malbaza cement compagny (MCC) envisage d'exploiter une nouvelle carrière permanente de calcaire, de sable et d'argile dans la localité de Malbaza. Lancée en 2019, la société MCC enregistre une capacité de production nominale de 650 000 tonnes de ciment par an. Elle a pour vocation de couvrir 80% des besoins nationaux en ciment. Par ailleurs, la société nigérienne Kao Ciment a reçu l'agrément lui permettant de bénéficier des avantages du régime conventionnel nigérien pour son activité de production de ciment. En contrepartie, la société au capital social de 4,5 M EUR (3 Mds FCFA) s'engage à investir 192 M EUR et créer 314 emplois permanents.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ Services

▼ Ethiopie : Avancées dans le processus d'attribution des deux licences de télécommunication.

Deux nouvelles directives portant sur le partage et l'interconnexion des infrastructures d'*Ethio Telecom* ont été publiées début août. Elles définissent les modalités de partage des infrastructures de l'entreprise dotée de 2 satellites, 7100 tours télécoms et 22 000 km de fibre optique. Avec 1,3 Md USD de chiffre d'affaires pour 2019/20, *Ethio Telecom* souhaiterait louer ses infrastructures aux nouveaux opérateurs. Le 15 août, l'Autorité éthiopienne des communications (ECA) a appelé, suite à l'expression d'intérêts de 11 entreprises en juin, 8 candidats dont Orange pour fournir une offre technique et financière. Prévu initialement pour fin 2019, le lancement de l'appel d'offres international débiterait début septembre 2020 et les 2 licences *greenfield* pourraient être attribuées d'ici décembre.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Publication du plan décennal pour le tourisme en Éthiopie.

Une nouvelle stratégie pour le secteur touristique, « *10 years Tourism Master Plan* », a été dévoilée par le ministère de la Culture et du Tourisme le 25 août. Fondée sur cinq piliers stratégiques : i) une forte intégration entre les parties prenantes, ii) une révision de la politique du tourisme, iii) le développement d'infrastructures touristiques, iv) le développement du tourisme domestique et v) l'attraction des investissements, le plan prévoit de générer 23 Mds USD sur les dix ans à venir. L'Éthiopie a généré seulement 2,1 Mds USD de recettes dans le secteur tourisme-hôtellerie sur l'année budgétaire 2019/2020, en raison de la pandémie. D'après le ministère, 3 Mds USD auraient été générés sur l'année 2019. Le gouvernement avait mis en place un plan de soutien sectoriel à hauteur de 98 MUSD (garantie de prêts bancaires), jugé peu adapté par la majorité des acteurs du secteur en raison de difficultés de mise en œuvre.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : Amende de 5 MUSD pour violation de la loi sur les communications pour la Raha Liquid Telecom.

Le directeur général de l'Autorité de régulation des communications de Tanzanie (TCRA), James Kilaba a déclaré le 28 août 2020 que, le fournisseur d'accès à Internet *Raha Liquid Telecom* a écopé d'une amende de 5,1 MUSD pour violation de la loi sur les communications. TCRA reproche à *Raha Liquid Telecom* une utilisation de fréquences radio dans la bande des 1452-1482 MHz sans licence valide depuis mars 2020. En plus de cette amende, *Raha Liquid Telecom* a été sanctionné d'une seconde amende de 17 000 USD pour des carences dans la fourniture de services Internet, l'absence de soumission d'états financiers, d'un plan stratégique annuel de développement des ressources humaines et d'une nouvelle demande de licence. La société dispose de 90 jours pour régler ces questions.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Le chinois WIETC sélectionné pour assurer la construction d'un nouveau terminal à l'aéroport international de Conakry.**

Après la conclusion, le 3 février 2020, d'un nouveau contrat confiant une concession de 25 ans à la Société de gestion de l'aéroport de Conakry, la Société a sélectionné en juillet l'entreprise chinoise WIETC pour assurer les travaux de modernisation et d'extension de l'aéroport international. Le chantier, d'un montant total de 120 M EUR, ne sera toutefois définitivement attribué qu'après de nouveaux éclairages techniques. Les travaux devraient durer 2 ans. Pour rappel, ce projet vise à doubler les capacités actuelles de l'aéroport pour les porter à un million de passagers par an d'ici 2031.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Le 3ème pont de la capitale sera prêt le 10 décembre prochain.**

Le Premier ministre a effectué, le 22 août 2020, une visite sur le chantier de construction du 3e pont de Niamey. L'ouvrage affiche un taux d'exécution de 78% malgré la consommation de 88% du délai contractuel. Pour cause, la pandémie de la COVID-19 a retardé la réception d'une commande de ciments et bloqué une partie du personnel de l'entreprise China Harbour Engineering Company, en Chine. En ce qui concerne l'indemnisation des populations, l'entreprise a précisé que 1,7 Md EUR sur 2,8 Mds EUR avait été réglé. L'opérationnalisation du 3e pont est prévue le 10 décembre 2020. Pour rappel, la pose de la première pierre a été effectuée le 6 avril 2017 et les travaux ont débuté en décembre de la même année.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Burkina Faso : Revalorisation des salaires de plus de 30% dans le secteur des transports routiers.**

Une révision de la convention collective entre employés et employeurs dans le secteur des transports routiers a été adoptée sous la supervision du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale le 27 août 2020. Elle introduit une augmentation des grilles salariales et indemnitaires, le renforcement des mesures de prévention des risques du métier, ainsi qu'une prime de motivation (dénommée prime de satisfaction). Elle vise également à encourager les travailleurs du secteur à se déclarer à la Caisse nationale de sécurité sociale. L'accroissement des salaires bruts est estimé entre 30 à 35% environ.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cap-Vert : L'entreprise publique Enapor dégage plus de 4 M EUR de bénéfices en 2019.**

L'entreprise publique qui gère les ports du Cap-Vert, Enapor, a généré 442,9 M CVE (4 M EUR) de bénéfices en 2019, en baisse de 1,6% par rapport à 2018. Ce résultat s'explique par la baisse de certains tarifs, alors que l'activité portuaire a augmenté en 2019. Les neuf ports capverdiens gérés par Enapor ont enregistré une hausse de 9,1% des liaisons maritimes inter-îles pour les passagers et de 2,7% pour les marchandises. 20% de ce bénéfice sera reversé en dividendes à l'Etat et 75% serviront à des investissements.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Zamani Com lève un financement de 47 M EUR pour la modernisation du réseau d'Orange Niger.**

Zamani Com a obtenu un prêt de 46,5 M EUR (31 Mds FCFA) de Coris Bank International (CBI) Niger afin de financer sa vaste opération de modernisation du réseau de téléphonie mobile. Pour rappel, le groupe français Orange a vendu l'intégralité de ses parts au capital de Orange Niger en novembre 2019 à la société Zamani Com, détenue par les sociétés Rimbo Invest et Greenline Communications Ltd. En avril 2020, la société a acquis la licence 4G et prévoit de lancer prochainement le service 4G+.

📧 bouqueto@afd.fr

▼ **Congo-Brazzaville : Le timbre électronique de 50 FCFA est effectif.**

Entré en vigueur en juillet 2020, ce timbre est appliqué sur les paiements électroniques des factures commerciales, à la charge des consommateurs. Il a été institué par la loi de finances 2019 dans le cadre de la dématérialisation des paiements pour sécuriser les recettes de l'État. Il s'applique d'ores et déjà sur les factures d'eau, d'électricité, de téléphone, d'abonnement aux chaînes télévisuelles et internet, et devrait s'étendre aux quincailleries, brasseries, pharmacies, supermarchés, hôtels et agences de voyage, à partir de novembre. Les paiements électroniques sont enregistrés sur le système d'horodatage, de certification et d'archivage de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques.

📧 Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Maurice : Jindal Steel & Power Mauritius vend 49 % de ses parts dans JSIS Oman à Vulcan Steel.

Jindal Steel & Power Mauritius Ltd (JSPML), filiale mauricienne du géant sidérurgique indien *Jindal Steel & Power* (contrôlé par le conglomérat *Jindal Group*) a annoncé cette semaine la vente de 48,99 % de ses actions détenues dans son usine basée en Oman. Ces actions ont été acquises par la société basée à Maurice *Vulcan Steel*, filiale de la société d'investissement *Templar Investment Ltd*. L'entreprise avait annoncé en juin dernier son intention de vendre la totalité de ses parts évaluées à 1 Md USD dans l'objectif de réduire ses dettes et améliorer son bilan.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : Premier anniversaire d'Uganda Airlines après près de 17 ans d'absence.

Uganda Airlines, la compagnie aérienne nationale ougandaise, a célébré le premier anniversaire du lancement de son activité commerciale qui a démarré avec un vol à destination de Nairobi le 28 août 2019. La compagnie aurait transporté plus de 75 000 passagers à partir de l'aéroport international d'Entebbe au cours de sa première année d'opération. Avec ses quatre avions CRJ900 nouvellement acquis auprès du constructeur canadien Bombardier, *Uganda Airlines* assure des vols commerciaux à destination de 8 villes d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique. Le transporteur a prévu de desservir 20 destinations sur le continent africain avant d'ajouter des vols intercontinentaux, ces derniers devant être effectués par les deux A330-800neo d'Airbus qui devraient rejoindre la flotte d'ici la fin de l'année. Les perturbations liées à la pandémie ont toutefois affecté les plans de croissance de la compagnie aérienne qui repense actuellement sa stratégie d'expansion. Les pertes liées au Covid-19 ne sont pas connus.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Lancement d'une nouvelle usine de ciment dans un contexte de pénurie récurrente.

Le Rwanda accuse un déficit d'approvisionnement en ciment, avec une demande croissante estimée à 800 000 tonnes par an, contre une offre locale de 420 000 tonnes, produite par l'entreprise publique CIMERWA. Les importations ont été ralenties par les tensions avec l'Ouganda et la fermeture des frontières avec la Tanzanie en raison de la pandémie, ralentissant le secteur de la construction, un des piliers de la croissance. Dans ce contexte, *Milbridge Holding SA*, entreprise angolaise, a ainsi investi 40 MUSD dans sa filiale rwandaise *Prime Cement Ltd* pour ouvrir une nouvelle cimenterie qui a commencé ses opérations en août et devrait produire 600 000 tonnes par an.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ **Sénégal : Helios Towers signe un accord avec Free Sénégal pour l'acquisition de 1200 pylônes pour un montant de 160 M EUR**

La société d'infrastructures de télécommunications Helios Towers a signé un accord avec Free Sénégal pour acquérir son portefeuille d'infrastructures pour un montant de 160 M EUR. Des investissements de 30 M EUR devraient être réalisés dans les cinq prochaines années pour le déploiement de 400 nouveaux sites de construction sur mesure. Helios Towers et Free Sénégal ont conclu un contrat de service de 15 ans pour la fourniture de services d'hébergement et d'énergie sur les sites acquis et les sites à construire à l'avenir.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Soudan : Organisation d'une grande conférence économique.

La ministre des Finances par intérim a annoncé l'organisation d'une grande conférence économique inclusive, entre le 26 et le 28 septembre, qui regrouperait, non seulement des représentants du gouvernement central et du ministère des Finances, mais aussi des experts et universitaires, des représentants des FFC (Forces pour la Liberté et le Changement), du secteur privé et des organisations de la société civile. L'objectif de cette conférence, qui devait initialement se tenir en mars dernier, est de partager une vision commune sur les réformes économiques à mettre en place pour sortir le pays de la crise économique. La conférence devrait permettre également au gouvernement et aux FFC de se mettre d'accord sur deux questions majeures : le démantèlement des subventions et le rythme de coopération avec les institutions financières internationales.

 rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
mathieu.schmitt@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtrésor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtrésor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

